

Opération propreté à Soutiers

Les centaines de pneus qui avaient été ensevelis dans un champ à Saint-Pardoux-Soutiers ont été déterrés ce début de semaine. Ils vont être stockés quelque temps sur un terrain avant d'être recyclés.



Après avoir racheté une exploitation agricole, le nouveau propriétaire a découvert que des centaines de pneus avaient été enterrées. Ils sont depuis cette semaine évacués.

PHOTO CO - MARE DELAGE

Son terrain ressemblait ce mardi matin à un champ de bataille. Des centaines de mètres carrés d'un champ de céréale appartenant à Mickaël Ferreira, l'agriculteur au lieu-dit la Martinière de Saint-Pardoux-Soutiers, ont été retournés à l'aide de deux grosses pelleteuses. Depuis lundi, les engins de travaux publics sont en action pour récupérer les centaines de pneus agricoles et autres qui ont été enfouis dans ces terres au cours des vingt dernières années. Hier matin, « nous devrions avoir terminé de nettoyer le secteur », nous a confié l'un des responsables de l'entreprise qui a été mandaté par l'ancienne propriétaire du champ. « Nous n'avons pas compté, mais il y a eu des dizaines de bennes remplies de

ces pneus usagés », qui avaient provoqué la colère du propriétaire des lieux.

Un plainte déposée à la gendarmerie

Retour en arrière. Dans notre édition du 6 juin dernier, l'agriculteur concerné par cette affaire nous avait expliqué qu'il avait découvert les pneus « l'hiver dernier. Il y a quelques mois, j'ai été invité à un repas de chasse. Lors de cette journée, un voisin agricole m'a dit : Viens, j'ai un truc à te dire ! ». Et ledit voisin lui dévoile que la « propriétaire des lieux » qui lui a vendu une partie des terrains et les bâtiments agricoles « avait enterré des pneus. Des centaines et des centaines de pneus qui lui

auraient servi à maintenir les bâches des silos d'ensilage ».

Après une plainte auprès de la gendarmerie, un passage également de la police de l'environnement, l'ancienne propriétaire a été invitée fermement à remettre le terrain en l'état. Ce qu'elle a donc fait sans attendre une injonction d'une instance judiciaire.

En juin dernier, la dame nous avait indiqué qu'il y « a 14 ans, il n'était pas inhabituel d'enterrer les pneus. Plein d'agriculteurs le font ». Ou l'ont fait. « Lors de la vente, nous avons signé un protocole qui mentionne que M. Ferreira me revendait une parcelle sur laquelle je m'engageais à entreposer les pneus usagés, tout cela à mes frais... »

Les centaines de pneus déterrés ce début de semaine ont été transportés à moins d'une centaine de mètres de là, sur un terrain de l'ancienne propriétaire.

« Ils vont y être entreposés quelque temps », nous a-t-on expliqué sur place. « Il faut que tout cela sèche avant de pouvoir être transporté dans une entreprise qui les recycle- ra. »

De son côté, Mickaël Ferreira se dit « satisfait » que cette dépollution a pu être entreprise dans des délais raisonnablement courts. Une épine de moins dans sa chaussure et celle de l'ancienne propriétaire.

ERIC MARTEAU